

Marie Lemay Lachance
Conseillère juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3382
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : mlemay-lachance@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Montréal, le 29 janvier 2016

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2015
Notre dossier : 312-00752
Dossier Régie : R-3951-2015

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint une demande amendée relativement au dossier mentionné en titre, accompagnée d'un affidavit signé par monsieur Dave Rhéaume ainsi que les pièces suivantes :

- Gaz Métro-2, Documents 1 à 3 (Informations générales),
- Gaz Métro-5, Document 1 (Indices de qualité de service),
- Gaz Métro-12, Documents 1 à 10 (Plan d'approvisionnement gazier),
- Gaz Métro-13, Documents 1 à 3 (Efficacité énergétique),
- Gaz Métro-14, Documents 1 à 6 (Programmes d'aide),
- Gaz Métro-15, Documents 1 et 2 (Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec),
- Gaz Métro-16, Documents 1 à 3 (Tarifs),
- Gaz Métro-18, Document 1 à Gaz Métro-36, Document 1 (Projets de développement),
- Gaz Métro-38, Document 1 à Gaz Métro-47, Document 1 (États financiers de Gaz Métro et ses filiales);

À la lecture de ce qui précède, vous serez à même de constater que certaines pièces du Rapport annuel ne sont pas déposées ce jour. Les pièces à venir constituent, pour la plupart, des pièces de nature comptable. Cette situation s'explique par le fait que les équipes concernées ont été hautement sollicitées par la production des états financiers statutaires pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2015. Ceci étant dit, soyez assurée que Gaz Métro déploie actuellement

tous les efforts afin de déposer ces pièces le plus rapidement possible et est confiante d'être en mesure de le faire le 3 février prochain. Afin de refléter cette situation et par souci de clarté, la liste de pièces que nous déposons fait état des pièces qui seront déposées à ce moment (zones ombragées).

Par ailleurs, plusieurs des pièces, ou informations caviardées contenues dans certaines pièces, sont déposées sous pli confidentiel, tel qu'il appert des affidavits de mesdames Katia Marquier et Isabelle Lemay et de messieurs Vincent Regnault et Vincent Pouliot. À cet effet, Gaz Métro souhaite mentionner qu'elle précisera la période pour laquelle elle requiert une ordonnance de confidentialité lors du dépôt des pièces à venir.

Nous précisons que les tableaux Excel (en accès restreint) des pièces confidentielles Gaz Métro-12, Document 3, Gaz Métro-12, Document 6 (annexe 1) et Gaz Métro-15, Document 2 sont produits sous forme de CD-ROM.

Finalement, tel qu'annoncé dans le cadre du dossier R-3837-2013 (pièce B-0387), Gaz Métro porte à l'attention de la Régie que suite à l'analyse des écarts entre les montants autorisés et ceux réellement dépensés dans le cadre du projet pilote du compte d'aide au soutien social au terme de sa première année, une demande relative au traitement réglementaire de ces écarts figure dans la pièce Gaz Métro-14, Document 6.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance
MLL/mb

p.j.